

• CEREALES:

Céréales : 60% des blés sont au stade « 2 nœuds » - la plupart des orges d'hiver est au stade « 2 et 3 nœuds ».

Blé : vigilance à la rouille jaune pour les parcelles implantées en variétés sensibles – évaluation du risque septoriose pour les parcelles à « 2 nœuds » !

Escourgeon : surveillance à la rouille naine en évolution, à l'helminthosporiose et à la rhynchosporiose.

Orge de printemps : de début tallage à fin tallage.

• COLZA:

Sclerotinia : identifier le stade F1 pour reconnaître le stade G1 – conditions favorables pour le sclerotinia. **Note Abeilles et information réglementaire.**

Charançons des siliques : début des vols timide.

Charançons de la tige et Melligèthes : fin du risque.

CEREALES

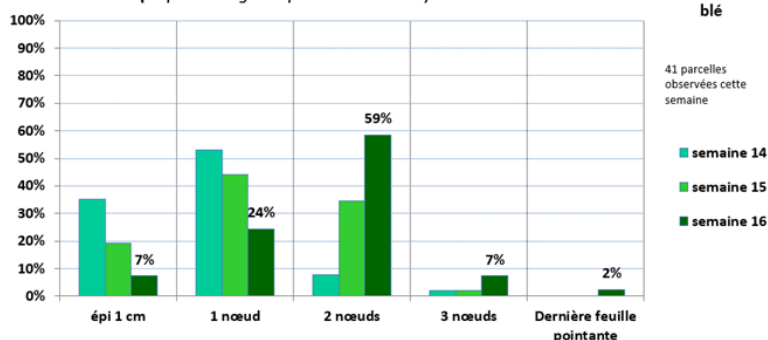
Blé et Orge d'hiver :

57 parcelles sont observées au sein du réseau cette semaine : **41 de blé et 16 d'orge d'hiver.**

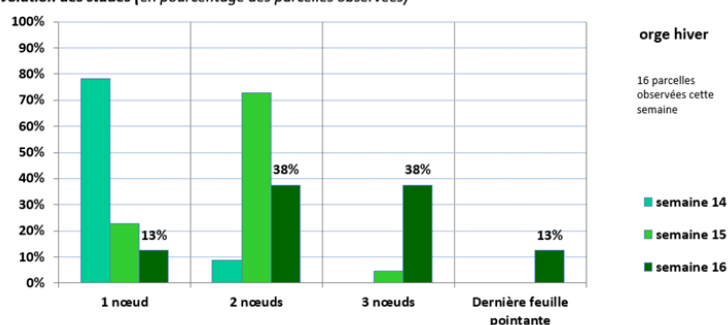
Cette semaine, en moyenne, les blés sont au stade « 2 nœuds », Quelques situations (semis précoces et/ou variétés précoces) sont au stade « 3 nœuds » : Kws Extase semis du 30/09 dans la Somme, Rgt Sacramento semis du 09/10 dans le Pas de Calais, Chevignon semis du 15/10 dans l'Aisne voire même « Dernière Feuille Pointante » pour Illico semis du 24/10 dans l'Oise.

Les stades des orges d'hiver continuent de bien évoluer: la majorité des situations est au stade « 2 nœuds et 3 nœuds ». 2 situations sont au stade « Dernière feuille pointante » : Kws Faro, semis du 13/10 dans l'Aisne et SY Bankook, semis du 06/10 dans l'Oise.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



MALADIES:

Sur Orge d'hiver :

ROUILLE NAINE : en évolution par rapport à la semaine dernière

⇒ Des pustules de rouille naine sont observées sur 50 % des parcelles cette semaine – en évolution depuis la semaine dernière. La maladie est principalement constatée sur les f3 du moment, mais aussi sur feuilles hautes dans certaines situations.

Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque cette semaine mais 2 situations avancées en stade y sont proches :

- Dementiel au stade « 3 nœuds » avec 30% des f2 et 60% des f3 atteintes, dans la Somme.
- Sy Bankook au stade « dernière feuille pointante » avec 10% des f2 et 80% des f3 dans l'Oise.

Les variétés concernées dans le réseau cette semaine sont **Dementiel, Kws Faro, Fascination, Intégral, Lg Zebra et SY Bankook.**

Continuez la vigilance sur les variétés sensibles !

Niveau de risque :



HELMINTHOSPORIOSE :

Niveau de risque :



Des symptômes d'helminthosporiose sont observés sur 37% des parcelles cette semaine, essentiellement sur les feuilles basses avec 31% des f3 du moment atteintes.

Elle est également constatée dans 2 parcelles sur feuilles hautes dont 1 situation qui atteint le seuil indicatif de risque : Lg Zebra au stade « 3 nœuds » avec 70% des f2 et 100% des f3 touchées dans la Somme (56% des 3 dernières feuilles atteintes).

RYNCHOPORIOSE : peu d'évolution

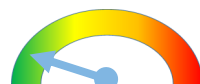
Niveau de risque :



Quelques symptômes de rhynchosporiose sont signalés sur 4 parcelles cette semaine sur 10% à 20% des f3 du moment.

OIDIUM:

De l'oïdium est signalé sur 2 parcelles cette semaine avec du feutrage blanc observé sur les feuilles basses.



Seuils indicatifs de risque à partir du stade « 1 nœud », sur les 3 dernières feuilles:

Seuils indicatifs de risque pour la rouille naine :

A partir du stade « 1 nœud », sur les 3 dernières feuilles,

- ⇒ Variétés sensibles : Plus de 10% des feuilles atteintes.
- ⇒ Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 50% des feuilles atteintes.

Seuils indicatifs de risque pour l'Helminthosporiose :

A partir du stade « 1 nœud », sur les 3 dernières feuilles,

- ⇒ Variétés sensibles : Plus de 10% des feuilles atteintes.
- ⇒ Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 25% des feuilles atteintes.

Seuils indicatifs de risque pour la Rhynchosporiose :

A partir du stade « 1 nœud » jusqu'au stade « gaine éclatée », sur les 3 dernières feuilles,

- ⇒ Variétés sensibles : Plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud ».
- ⇒ Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 25% des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud ».

Comptabiliser ensemble les feuilles atteintes de rhynchosporiose et d'helminthosporiose dès le stade « 1 nœud ». Si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

Seuils indicatifs de risque pour l'oïdium :

A partir du stade « 1 nœud » jusqu'au stade « gaine éclatée », sur les 3 dernières feuilles,

- ⇒ Variétés sensibles : Plus de 20% des feuilles atteintes.
- ⇒ Variétés moyennement et peu sensibles : Plus de 50% des feuilles atteintes.

ORGE D'HIVER : Sensibilité variétale aux maladies (cotation CTPS et ARVALIS) - janvier 2023

	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Oïdium	Ramulariose	Tolérance globale aux maladies
AMISTAR	6	6	5	3	6	5
CARROUSEL	5	6	6	6	6	6
CONSTEL	5	6	3	5	6	5
DEMENTIEL	6	6	5	6	5	5
ETINCEL	4	5	6	6	6	5
JETTOO	7	6	6	6	6	6
KWS AKKORD	6	6	4	7	6	2
KWS BORRELLY	7	5	6	6	6	5
KWS EXQUIS	6	6	6	6	6	6
KWS FARO	5	6	5	6	6	4
KWS FEERIS	6	6	5	4	5	5
KWS JAGUAR	6	6	6	6	7	6
KWS JOYAU	6	7	5	4	6	6
KWS ORBIT	5	6	5	6	5	5
KWS TONIC	5	6	5	6	5	4
LG ZEBRA	5	5	6	8	5	6
LG ZEBULON	5	6	7	7	7	6
LG ZELDA	4	5	5	7	6	5
LG ZODIAC	6	6	4	6	6	3
MARGAUX	6	6	5	6	5	5
NIKEL	6	7	6	5	6	6
PIXEL	5	5	6	7	5	5
RAFAELA	5	7	5	(7)	(6)	4
SY BAMBOO	7	7	5	7	6	6
SY BANKOOK	7	6	6	6	6	6
SY GALILEOO	6	6	6	7	6	6
SY SCOOP	7	7	7	7	6	7
TATOO	7	7	6	7	6	5
TEKTOO	7	6	6	7	6	6
VISUEL	5	6	6	6	5	5

Sur blé :

ROUILLE JAUNE:

Cette semaine, des pustules de rouille jaune sont observées sur une parcelle du réseau : variété Illico dans l'Oise sur 20% des f3 au stade « dernière feuille pointante ».

Hors réseau, quelques pustules sont signalées sur des variétés sensibles : Complice, Campesino.

Analyse de risque : toujours faible à modéré

L'indice climatique de risque rouille jaune YELLO progresse très lentement depuis la semaine dernière (conditions climatiques fraîches et relativement pluvieuses). L'indice de risque arrive en zone sensible à partir de laquelle les premiers symptômes peuvent commencer à s'observer en situations à risque (variétés sensibles, semis précoces...). Mais, la maladie reste très discrète cette année.

La vigilance reste de mise sur les variétés sensibles à la rouille jaune.

Niveau de risque :



variété Campesino
M. DEMEILLER CA80

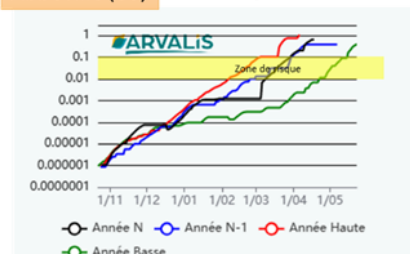


variété Complice
M. CATONNET CA80

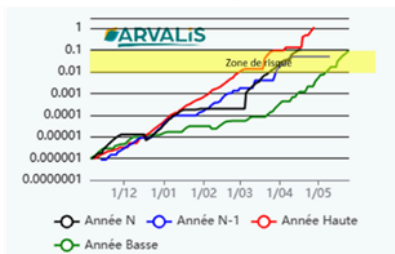
Indices de risque Rouille Jaune issus du modèle YELLO

(Stations Météo : Abbeville (80) et Beauvais (60), semis 10/10, 25/10 et 20/11)

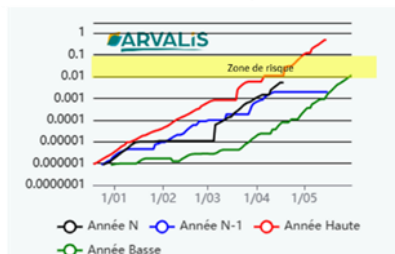
Abbeville (80) Semis 10/10



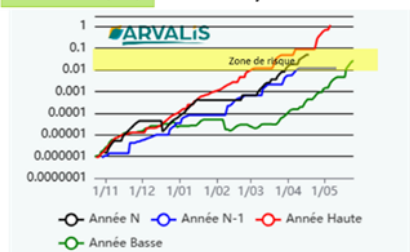
Semis 25/10



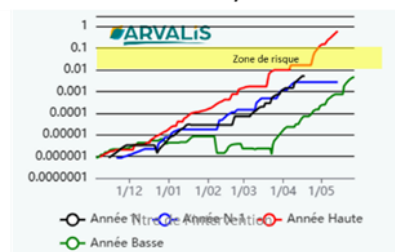
Semis 20/11



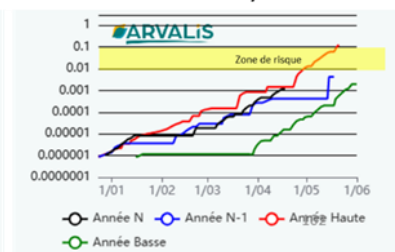
Beauvais (60) Semis 10/10



Semis 25/10



Semis 20/11



Sensibilité variétale à la rouille jaune (cotation CTPS et ARVALIS) - janvier 2023

Très Sensible		Sensibles				Peu Sensibles				Très Peu Sensible	
ALIXAN	3	BOREGAR	5	AUTRICUM*	6	ADVISOR	7	KWS SPHERE	7	BAGOU	8
CAMPESINO*	4	COMPLICE	5	BERGAMO	6	APACHE	7	LG APOLLO	7	COSTELLO	8
CHEVRON	4	CREEK	5	CELEBRITY*	6	CHEVIGNON	7	MORTIMER	7	KWS ULTIM	8
PICTAVUM*	4	EXPERT	5	FILON	6	FORCALI	7	RGT CESARIO	7	POSITIV	8
RGT LEXIO	4	GEDSER	5	GARFIELD*	6	FRUCTIDOR	7	RGT PERKUSSIO	7		
RGT SACRAMENTO*	4	HYLIGO*	5	LG ABSALON	6	GALLIXE	7	SANREMO	7		
		MUTIC**	5	LG AUDACE	6	GRIMM	7	SU ADDICTION	7		
		PRESTANCE*	5	OBIWAN	6	HYACINTH	7	SU ECUSSON	7		
		RGT KILIMANJARO	5	PROVIDENCE	6	JUNIOR	7	SU MOUSQUETON	7		
		RGT PALMEO*	5	RGT LIBRAVO	6	KWS AGRUM	7	SY ADMIRATION	7		
		RGT TWEETEO**	5	RUBISKO*	6	KWS EXTASE	7	SY ADORATION	7		
		TENOR	5	SU HYREAL	6	KWS PERCEPTIUM	7	WINNER	7		

*: -1 vs 2022
**: -2 vs 2022

Seuils indicatifs de risque :

Pour les variétés sensibles et moyennement sensibles (note ≤ 6) :

- A partir du stade Epi 1 cm, le seuil indicatif de risque est atteint en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérolentes)
- A partir de 1 nœud, le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières pustules.

Pour les variétés résistantes (note > 6) :

A partir du stade 2 nœuds, le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières pustules.

SEPTORIOSE :

Cette semaine, sur 41 parcelles de blé enregistrées, 31 sont notées sur la septoriose.

Sur ces 31 observations :

- 10 parcelles n'ont pas atteint le stade à partir duquel le seuil indicatif de risque s'applique.
- Sur les parcelles qui ont atteint le stade « 2 nœuds » cette semaine, aucune n'atteint le seuil indicatif de risque sur la f2 du moment quelle que soit la sensibilité variétale.
- **1 parcelle au stade « dernière feuille pointante » atteint le seuil indicatif de risque à ce stade** : Illico dans l'Oise avec 30% des f3 atteintes.

Cependant, de nombreuses parcelles au stade « 2 nœuds » sont bien touchées sur la f3 du moment, la vigilance est de mise avec les pluies annoncées en fin de semaine.

Analyse de risque septoriose : risque modéré mais vigilance de mise.



La majorité des parcelles est actuellement au stade « 2 nœuds », stade à partir duquel le seuil indicatif de risque septoriose s'applique. Quelques parcelles approchent le stade « dernière feuille pointante ».

Le modèle épidémiologique Septo-LIS (Arvalis) **indique un risque faible pour les variétés peu sensibles** (note septoriose ≥ 6.5). **Pour les variétés moyennement sensibles** (note septoriose ≥ 5.5 à 6), le risque septoriose passe en modéré sur certaines stations pour les semis les plus précoces en secteurs arrosés. Ailleurs, le risque reste faible.

En revanche, **pour les variétés très sensibles** (note septoriose ≤ 5), le risque est modéré dans la plupart des situations (sauf pour les semis tardifs) et même élevé pour les secteurs arrosés et semis précoces. **Rappelons tout de même que ce profil variétal (très sensible à la septoriose) reste très minoritaire dans la région (moins de 10% des surfaces cultivées).**

		Variété Peu Sensible type (Note septoriose ≥ 6.5)			Variété moyennement Sensible (Note septoriose $\leq 5.5, 6$)			Variété Sensible (Note septoriose ≤ 5)		
		Variete : KWS EXTASE, semée le :			Variete : EXPERT, semée le :			Variete : RUBISKO, semée le :		
Simulation : 18/04/2023		10/10/2022	25/10/2022	20/11/2022	10/10/2022	25/10/2022	20/11/2022	10/10/2022	25/10/2022	20/11/2022
ARVALIS	Station :									
Departement : 02	SAINT QUENTIN									
Departement : 02	LAON									
Departement : 60	BEAUVAIS -TILLE									
Departement : 60	LE PLESSIS BELLEVILLE									
Departement : 62	CAMBRAI-EPINOY									
Departement : 62	RADINGHEM									
Departement : 80	ABBEVILLE									
Departement : 80	GLISY AERODROME									

Risque Fort Risque Modéré Risque Faible

Seuils indicatifs de risque septoriose :

Au stade « 2 nœuds » :

- pour les variétés sensibles : 20% des f2 déployées du moment touchées,
- pour les variétés peu sensibles : 50% des f2 déployées du moment touchées.

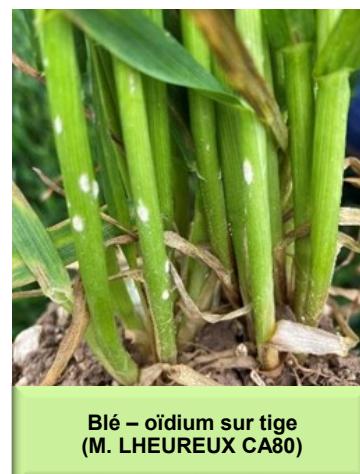
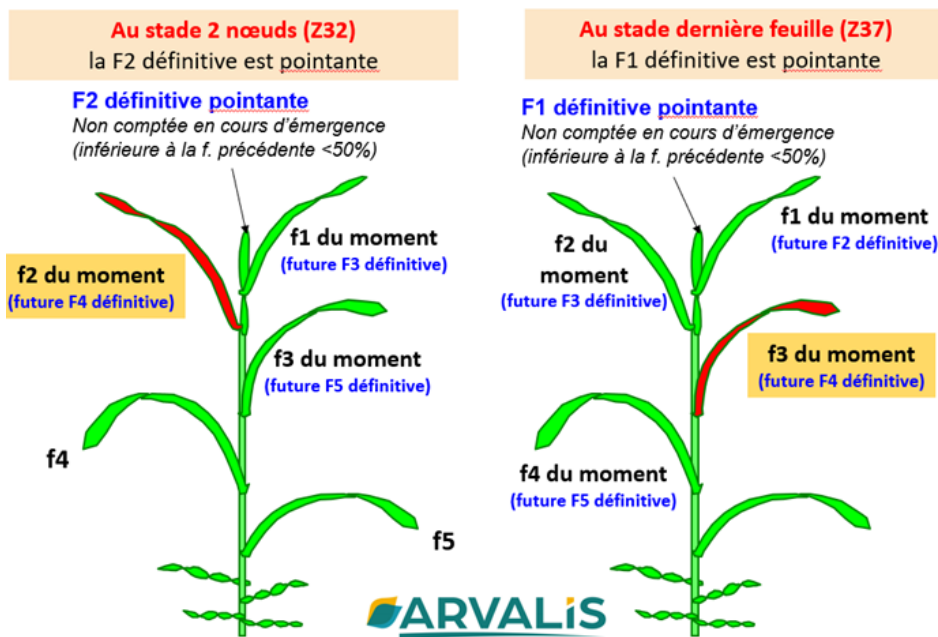
Au stade « dernière feuille pointante » :

- pour les variétés sensibles : 20% des f3 déployées du moment touchées,
- pour les variétés peu sensibles : 50% des f3 déployées du moment touchées.

Très Sensible		Sensibles				Peu Sensibles			
ALIXAN	4	BOREGAR	5.5	BAGOU	6	AUTRICUM	6.5	LG ABSALON	7.5
APACHE	4.5	CHEVRON	5.5	COMPLICE	6	CAMPESINO	6.5	CHEVIGNON	7
ADVISOR	5	COSTELLO	5.5	CREEK	6	CELEBRITY	6.5	GARFIELD	7
BERGAMO	5	EXPERT	5.5	FORCALI	6	FRUCTIDOR	6.5	JUNIOR	7
OBIWAN	5	FILON	5.5	GRIMM	6	GALLIXE	6.5	KWS EXTASE	7
RUBISKO	5	KWS ULTIM	5.5	HYLIGO	6	GEDSER	6.5	LG APOLLO	7
SY ADMIRATION	5	PROVIDENCE	5.5	LG AUDACE	6	HYACINTH	6.5	RGT CESARIO	7
		RGT KILIMANJARO	5.5	MORTIMER	6	KWS AGRUM	6.5	SU ECUSSON	(7)
		RGT LEXIO	5.5	MUTIC	6	KWS PERCEPTIUM	6.5	SU MOUSQUETON	7
		RGT LIBRAVO	5.5	PICTAVUM	6	KWS SPHERE	6.5	SY ADORATION	7
		RGT SACRAMENTO	5.5	RGT PALMEO	6	POSITIV	6.5		
				RGT PERKUSSIO	6	PRESTANCE	6.5		
				RGT TWEETEO	6	SANREMO	6.5		
				TENOR	6	SU ADDICTION	6.5		
						SU HYREAL	6.5		
						WINNER	6.5		

Observer correctement les stades « 2 nœuds » et « 3 nœuds »

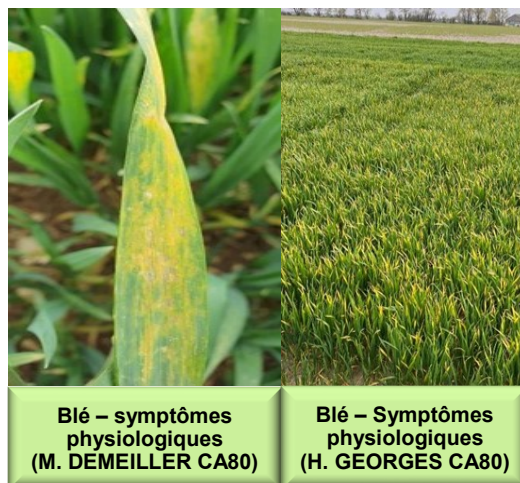
Au stade « 2 nœuds », la F2 définitive est pointante, mais il reste encore une feuille à sortir. Il faut déplier l'intérieur de la tige pour vérifier le nombre de feuilles restant à sortir. En moyenne, dans la région, il faut attendre une dizaine de jours entre les stades "2 nœuds" et "dernière feuille pointante". Au stade « 3 nœuds » (Z33), la F2 définitive est étalée à environ 75%. Une feuille est comptabilisée si elle est émergée à plus de 50% de la feuille précédente.

Observations des stades

OÏDIUM : du feutrage blanc peut être observé sur tiges et sur feuilles basses mais en faibles fréquences (10% des f3 atteintes).

SYMPTÔMES PHYSIOLOGIQUES

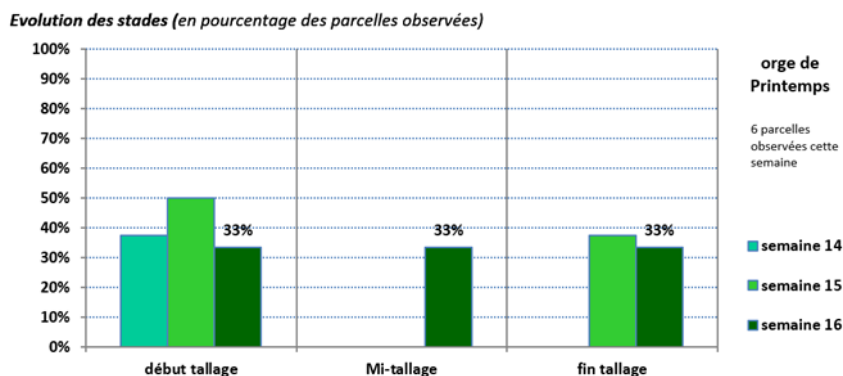
Des tâches physiologiques sont toujours constatées suite aux amplitudes thermiques, aux gelées matinales, à la présence de vent depuis une dizaine jours, notamment sur Crossway, Kws Extase, Complice,....



Orge de printemps

6 parcelles d'orge de printemps sont enregistrées cette semaine dans l'Aisne et dans la Somme.

Les stades vont de « début à fin tallage ».



PUCERONS : fin du risque



Des dégâts de mouche d'hiver (jaunissement de la feuille centrale) en précédent betterave et des dégâts de limaces peuvent être observés.

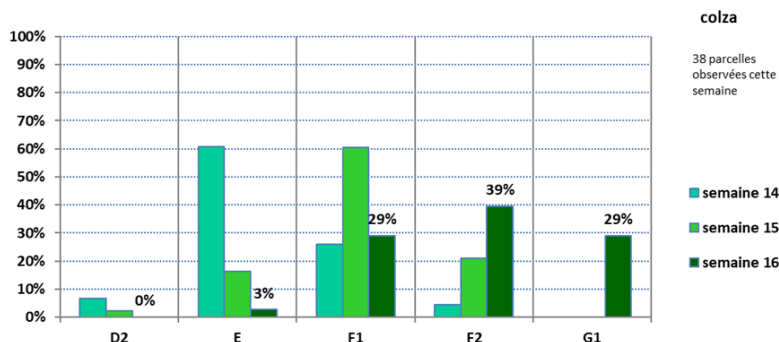
MALADIES : pas d'observation cette semaine.

COLZA

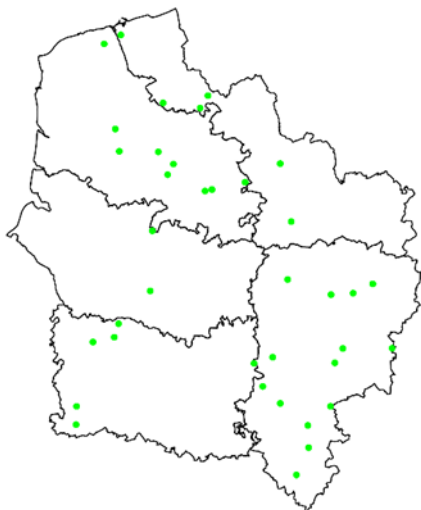
Stades :

38 parcelles renseignées cette semaine :

- 3 % sont au stade E (boutons séparés), dont 57 % avec présence de fleurs.
- 29 % sont au stade F1 (premières fleurs ouvertes sur plus de 50% des plantes).
- 39 % sont au stade F2 (Allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes. La hampe principale est fleurie sur les 2/3. Ramifications secondaires en début floraison).
- 29% sont au stade G1 (Chute des premiers pétales. 10 premières siliques inférieure à 2 cm, Début de floraison des inflorescences secondaires).



3 % des parcelles sont au stade sensible pour les **charançons de la tige du colza**. Le risque **méligèthes** est terminé car toutes les parcelles possèdent des fleurs. Le risque **charançon des siliques** commence sur les parcelles au stade G1.



Les stades ont encore bien progressé cette semaine grâce aux températures clémentes. On observe les premières chutes des pétales.

Sclérotinia : identifier le stade F1 pour reconnaître le stade G1. Niveau de risque :



Pour le **sclérotinia** du colza, il n'existe pas de seuil de risque étant donné que la protection ne peut être que préventive. Elle vise à protéger le colza d'une contamination du pétale à la feuille.

Le niveau de risque "a priori" peut être évalué selon :

Les taux de contaminations des fleurs : évaluation par kit pétales à réaliser dès maintenant.

3 tests ont été réalisés dans le cadre du BSV avec en moyenne 42,5 % de fleurs contaminées :

3 kits pétale réalisés les deux semaines passées donnent un taux de contamination de **15%, 45% et 67,5%**

3 kits pétale réalisés cette semaine donnent un résultat de **42,5%, 60% et 80 %** de fleurs contaminées.

2) Les **conditions climatiques** plus ou moins favorables à la germination des scléroties (humidité en végétation et températures douces) : Les précipitations et les conditions humides actuelles sont favorables à la contamination.

3) Le **nombre de cultures sensibles** dans la rotation (tournesol, pois, haricot ... / fréquence de retour du colza).

4) Les **attaques des années antérieures** sur les parcelles.

La date du stade sensible G1 (chute des premiers pétales) peut varier d'une parcelle à une autre et même au sein d'une même parcelle de grande taille, notamment si plusieurs variétés sont cultivées. Dans le cas général, il intervient entre 6 à 10 jours après le stade F1 (premières fleurs ouvertes sur 50% des plantes).

Note Nationale - Biodiversité

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Vous trouverez via [ce lien](#) un volet sur la biodiversité associé à la santé générale des agro-écosystèmes: **Abeilles**.

Information réglementaire : Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Depuis le 1er janvier 2022, **les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison** (ainsi que l'étiquetage de ces produits) sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Contrairement aux dispositions antérieures visant seulement les **insecticides et acaricides**, ce nouvel arrêté encadre à la fois l'autorisation (évaluation des risques d'exposition des abeilles et autres insectes pollinisateurs sur la culture en floraison et sur les zones de butinage) ainsi que **les conditions d'application de l'ensemble des produits phytopharmaceutiques, y compris fongicides et herbicides**.

La mise en oeuvre des dispositions fixées par l'arrêté suscitée implique notamment de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif pour les pollinisateurs.

Ainsi une liste des cultures qui sont considérées comme non attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs, a été établie par le ministère en charge de l'agriculture (ci-contre)

Liste des cultures non attractives

Céréales à paille : avoine, blé, épeautre, orge, riz, seigle, triticale, tritordeum et autres hybrides de blé
Autres cultures céréalières (hors sarrasin et maïs)
Graminées fourragères (dont moha et ray grass, hors maïs)
Houblon
Lentille
Pois (<i>Pisum sativum</i>)
Pomme de terre
Soja
Vigne

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions relatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison mentionnées ci-dessous leur sont donc applicables.

L'application d'un produit phytopharmaceutique sur une culture attractive en période de floraison, ou sur une zone de butinage, doit être réalisée dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil ou dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil.

Les seules dérogations possibles à cette restriction horaire sont accordées pour :

- des traitements fongicides qui doivent être réalisés sans délai ;
- des traitements insecticides qui ne seraient pas efficaces en l'absence du ravageur visé du fait de son activité exclusivement diurne (ex : bruche du pois).

Dans ces 2 derniers cas, l'utilisateur doit impérativement le tracer dans son registre de traçabilité (heure de début et de fin du traitement), et pouvoir le justifier.

En résumé, si la culture concernée est **non attractive** ou si la culture **n'est pas en floraison**, il n'y a aucune restriction d'usage des produits phytosanitaires liée à la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs, **à l'exception toutefois des zones de butinage** (qui doivent être protégées, soit par un respect des plages horaires tel que prévu par l'arrêté, soit les couverts végétaux « en fleurs » de ces zones doivent être rendus non attractifs pour les pollinisateurs, par fauche notamment). À noter d'ailleurs que lorsqu'un couvert végétal présent sous une culture pérenne constitue une zone de butinage, celui-ci doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

A terme, tous les produits phytosanitaires seront évalués au regard de la protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs afin de préserver les services de pollinisation. Dans tous les cas, pour une culture attractive, en période de floraison de la culture, les dispositions de l'arrêté du 20 novembre 2021 s'appliquent, y compris sur les zones de butinage en bordure de la parcelle concernée.

De plus, dans l'attente de la mise en conformité des étiquetages de tous les produits phytopharmaceutiques avec l'arrêté du 20 novembre 2021, dans le cas d'un traitement acaricide ou insecticide sur une culture attractive en période de floraison, il faut vérifier que l'étiquetage du produit comporte bien :

- soit l'ancienne « mention abeilles » ;
- soit la mention « application possible durant la floraison et sur les zones de butinage selon les conditions fixées par l'arrêté du 20/11/2021 » (condition d'emploi SPe8).

Charançon des siliques : début des vols timides.

Niveau de risque :



Le **charançon des siliques** est piégé dans 3 parcelles à raison de 2 individus par cuvette, et observé dans une parcelle en bordure sur 0.05% des plantes. Sa présence est encore timide. Les conditions venteuses actuelles ne sont pas favorables au vol.

Méligèthes : fin du risque

Niveau de risque :



Des **méligèthes** sont encore observés dans 4 parcelles sur 15 à 100% des plantes, et une moyenne de 1.77 par plante.

Comme toutes les parcelles sont en fleurs, le risque méligèthe est terminé.



Colza – méligèthes sur inflorescence – M. ROUX-DUPARQUE CA02

Charançons de la tige : fin du risque

Niveau de risque :



Le **charançon de la tige du colza** n'a pas été piégé cette semaine.

La période de risque s'étend **de la reprise de végétation (stade C1) jusqu'à la fin de la montaison (stade E)**.

Seulement 3% des parcelles restent en période de risque, mais les piqûres sur ces tiges bien développées auront peu d'impacts.

Une parcelle note la présence de déformation sur tige sur 12% des plantes.

La fin du risque est atteinte.

Autres ravageurs:

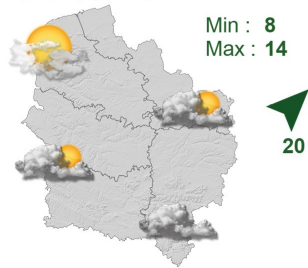
Les **dégâts d'oiseaux** sont repérés dans 1 parcelle.

Des **pucerons cendrés** ont été observés dans 2 bordures de parcelle avec 0,1 et 0,2 colonie par m². Le seuil de risque étant de 2 colonies par m², le risque n'est pas atteint dans ces parcelles.

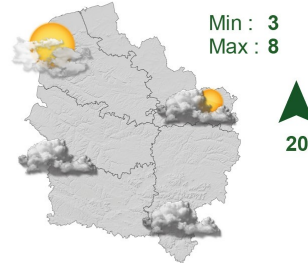
Des **dégâts de gel et/ou de grêle** sont signalés dans 2 parcelles.

METEOROLOGIE

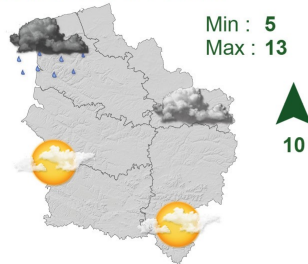
Mercredi 19 Avril



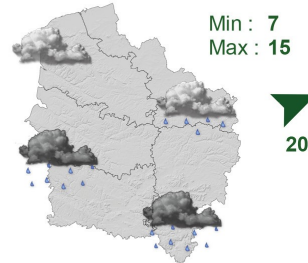
Jeudi 20 Avril



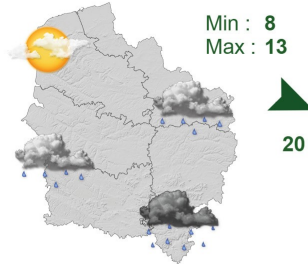
Vendredi 21 Avril



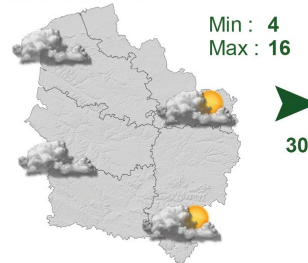
Samedi 22 Avril



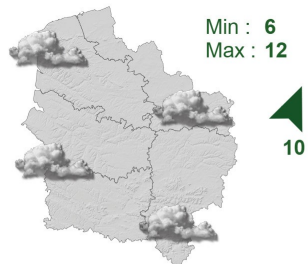
Dimanche 23 Avril



Lundi 24 Avril



Mardi 25 Avril



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

